

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

*Le duc de Poitou  
construisit  
une forteresse*

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth, qui compte plus de 2 750 titres à ce jour. « Pour s'opposer aux incursions des Normands, explique l'auteur au début de son ouvrage *Surgères dans le passé*, qui, au IX<sup>e</sup> et au X<sup>e</sup> siècle, descendaient sur les côtes de l'Aulnis, pillaient et dépouillaient les habitants de leurs biens et de leurs moissons, et portèrent même leurs ravages jusqu'à Saint-Jean-d'Angély, le duc de Poitou construisit une forteresse – « castrum » – à la tête du marais « Girum ». Cette forteresse, comme tou-



tes celles du IX<sup>e</sup> siècle, fut, à ses débuts, un simple donjon entouré de fossés où résidait une garnison d'hommes d'armes. En 911, le roi de France, Charles III, donna au chef des Normands, Rollan, par le traité de Saint-Clair-sur-Epse, une portion de la Neustrie, appelée depuis Normandie. Les gens du Nord cessèrent dès lors leurs visites en Aulnis. Ils peuplèrent la Neustrie : par contrecoup le castrum surgeriacum devint bientôt inutile. Ces renseignements historiques nous permettent de fixer l'étymologie de Surgères. »

## Bientôt réédité SURGÈRES DANS LE PASSÉ

SUIVI DE  
L'ÉGLISE ET LE CHÂTEAU DE SURGÈRES

par Gérard DESPREZ

« Ronsard me célébrait du  
temps que j'étais belle »

Commune du nord de la Charente-Maritime, Surgères devrait son nom à la rivière qui la traverse, la Gères. Si le site a été occupé depuis le néolithique, il faut cependant attendre le Moyen Âge pour trouver des traces écrites de son existence. C'est le duc d'Aquitaine qui édifia un bastion de pierre et de bois sur le marais. Il nomma cette tête de pont contre l'envahisseur, destinée à préserver ses terres d'Aunis des intrusions normandes,

« castrum Surgeriacum ». Les comtes de Poitiers entamèrent leur domination à partir du X<sup>e</sup> siècle et la forteresse se transforma progressivement en cité active. Au XII<sup>e</sup> siècle, le château et l'église romane furent construits. Par son mariage avec Henri II Plantagenêt, en 1152, Aliénor d'Aquitaine donna Surgères aux Anglais. Alors que la ville était redevenue française avec saint Louis, elle retomba dans leurs mains au cours de la guerre de Cent Ans, au printemps 1352. La ville connut une nouvelle période de troubles pendant les guerres de Religion. Deux femmes ont marqué l'histoire de Surgères, l'une, cruelle, Jeanne de Surgères, l'autre, Hélène de Fonsèque, inspiratrice de ce célèbre vers : « Ronsard me célébrait du temps que j'étais belle ».

### La présence des Anglo-Gascons

*Surgères dans le passé* est construit de façon chronologique, chaque chapitre correspondant à un siècle ou à une époque. Le X<sup>e</sup> siècle et l'origine de Surgères ; le XI<sup>e</sup> et Guillaume puis Hugues Maingot ; le XII<sup>e</sup> siècle et l'amitié entre Richard Cœur de Lion et Guillaume Maingot III. Surgères subit au XIV<sup>e</sup> siècle la guerre de Cent Ans, la présence des Anglo-Gascons et connut une fin de siècle très difficile. Le XV<sup>e</sup> siècle fut marqué par la famille des Clermont d'Hauteville, la présence de Louis XI et surtout du cardinal Péraud. Au XVI<sup>e</sup> siècle, les guerres de Religion provoquèrent l'occupation des calvinistes et de nombreux dégâts. Au XVII<sup>e</sup> siècle, divers personnages interviennent dans l'histoire du château et de Surgères : le cardinal de Sourdis, le prince de Soubise, le duc d'Épernon, Louis XIII, le cardinal Richelieu ou encore Anne d'Autriche. Le XVIII<sup>e</sup> siècle est une période de tranquillité pour Surgères et l'Aunis : l'auteur décrit la cité à la fin de cette époque, puis il expose les répercussions de la Révolution sur Surgères. C'est ensuite le début du XIX<sup>e</sup> siècle avec les changements dans la gestion municipale, la reprise du culte catholique et l'évocation de la ville en 1810, ainsi que l'avènement des Bourbons et la vie économique ; puis Surgères en 1830, avec Audry de Puyravault. Les deux derniers chapitres sont consacrés respectivement à Surgères durant la révolution de 1848 et sous l'Empire jusqu'en 1870. L'étude suivante est consacrée à l'église Notre-Dame de Surgères et au château. Dans la première partie, l'auteur s'intéresse à l'église romane, son origine, son plan, la crypte funéraire, la façade romane, les murs extérieurs de la nef et le clocher. La visite se poursuit par l'intérieur de l'église avec la nef, le transept ou bras de la croix, l'abside et les absidioles. Les pages consacrées à la décoration romane détaillent les ornements employés, les chapiteaux, la sculpture des personnages et les autres décorations. La dernière partie décrit l'église au XV<sup>e</sup> siècle, avec les restaurations, le gothique poitevin dans l'église, la Renaissance et l'église et enfin, Notre-Dame aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. En ce qui concerne le château, l'auteur étudie son origine, son histoire et cinq périodes : la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le XVIII<sup>e</sup> siècle, la Révolution, le XIX<sup>e</sup> siècle et l'époque actuelle.

UNE COLLECTION  
UNIQUE EN FRANCE  
DE 2754 TITRES

27 TITRES SUR LA  
CHARENTE-MARITIME

Renseignements au  
03 23 20 32 19

# SURGÈRES DANS LE PASSÉ

**P**ar ces deux études complémentaires, Gérard Desprez évoque l'histoire de Surgères à travers le biais d'événements qui interfèrent les uns avec les autres. « Nous cherchons à expliquer ce que les yeux voient, à mettre en relief, d'une part : l'idée et l'art qui présidèrent à la construction de l'église, et d'autre part : la pensée d'indépendance nationale qui créa le *castrum surgeriacum*. » Au fil des pages, il fait découvrir au lecteur tous les aspects de l'histoire, qu'il s'agisse des personnages marquants, de leurs actions, leurs alliances ou leur personnalité, de l'évolution administrative ou politique qui amène des changements considérables dans la vie quotidienne des individus ; il étudie ainsi la condition morale et matérielle de l'ouvrier, de l'artisan ou du paysan. Le XIII<sup>e</sup> siècle, par exemple, est observé sous cet angle. L'auteur nous apprend ainsi que l'ouvrier bénéficiait de quatre-vingt-cinq jours par an de fêtes chômées, soit une durée annuelle de travail égale à celle du début du XX<sup>e</sup> siècle. La durée journalière variait selon les saisons de 8 heures à 14 heures et les relations entre patron et ouvrier se rapprochaient de la vie familiale. « Les forces spirituelles surpassent les forces matérielles. Une fois de plus, à Surgères, le passé démontre cette vérité », précise Gérard Desprez. Il raconte aussi la vie de personnages hors du commun, comme le cardinal Raymond Péraud. Né dans une famille obscure et pauvre, il devint nonce, cardinal et mourut évêque de Saintes. Son intelligence supérieure lui attira l'amitié et la protection successive de Louis XI, Charles VIII et Louis XII, ainsi que celle des papes Alexandre VI et Jules II. Les seigneurs de Surgères entretenirent de bonnes relations avec les monarques. Ainsi, Hélène de Fonsèque, fille de René de Fonsèque, entra à la cour de la reine Catherine de Médicis, en qualité de fille d'honneur. « Ronsard (1524-1585) était à cette époque le poète à la mode (...) Il chanta donc Hélène de Surgères et loua ses vertus, ses beautés et ses rares perfections ». Selon toute vraisemblance, cet amour demeura platonique : « Ronsard loue sa vertu et l'épithète d'Hélène fait état de sa virginité ».

**Réédition du livre intitulé *Surgères dans le passé*, paru en 1927  
et de *L'église et le château de Surgères*, paru en 1934.  
Réf. 1167-2754. Format : 14 x 20. 268 pages. 32 € Parution : juillet 2008.**

Vite, commandez dès aujourd'hui cet ouvrage (attention tirage limité) à l'aide du bulletin ci-dessous ou dès parution  
XX

Retrouvez  
**LE LIVRE  
D'HISTOIRE**  
sur Internet...  
<http://www.histo.com>



Bulletin  
de  
souscription

## Le Livre d'histoire

à retourner à : 17, rue de la Citadelle  
02250 Autremencourt  
Tél. 03 23 20 32 19



Parution juillet 2008  
1167-2754

Nom .....

Adresse .....

.....

.....

### JE CHOISIS MON MODE DE PAIEMENT

Par chèque bancaire  Par C.C.P.  Par mandat  Par carte bancaire

N° | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

Expirant le :

| | | |

Téléphone (obligatoire) :

.....

Signature :

.....

Je commande « SURGÈRES DANS LE PASSÉ » :

..... ex. au prix de 32 €.....

FRAIS DE PORT : 1 ex. 5.50 € - 2 ex. 7 € - 3 ex. 8 €.....

Je souhaite recevoir votre catalogue général 2008 (344 pages)

- 2 675 titres disponibles - 30 000 villages traités (10 € de participation aux frais).....

Fait à....., le.....

TOTAL :


TIRAGE LIMITÉ ET NUMÉROTÉ. Prix justifié.

MERCI POUR VOTRE COMMANDE

Règlement par chèque postal ou bancaire, mandat, à effectuer au nom de : Le Livre d'histoire.